

Je pourrais citer d'autres chiffres pour montrer que l'on ne peut pas dire que la diminution de nos importations provient de ce que nous avons un marché local. Cependant ceux que j'ai cités démontreront d'une façon incontestable, je crois, que la raison pour laquelle nos exportations de produits manufacturés diminuent considérablement tous les jours, c'est que nos fabricants ne peuvent pas, à cause des taxes que le tarif leur a imposées, produire des articles à des prix aussi réduits qu'autrefois, ni lutter avec autant de succès qu'auparavant sur les marchés étrangers.

J'ai fait ces observations, afin d'arriver à la question que je soumetts à l'honorable ministre des Finances; c'est-à-dire que —comme on l'a fait remarqué lorsque le tarif a été soumis— c'est un tarif dont il n'est pas tout à fait responsable, mais au sujet duquel les fabricants ont été consultés et les droits sur différents articles ont été augmentés, augmentés jusqu'à ce que nous ayons le tarif qui fait l'admiration des honorables députés de la droite. On a adopté le tarif pour concilier ces divers intérêts qui étaient en conflit, et non pour favoriser le peuple; ainsi, il n'est pas étonnant que les effets qu'il a produits aient été aussi désastreux que je l'ai fait remarquer.

Je ne fais pas cet exposé sans connaître les faits.

L'année dernière, l'honorable ministre des Finances nous a demandé de voter une somme d'environ \$400 pour payer les dépenses d'un voyage qu'un raffineur avait fait à Ottawa. Pourquoi s'était-il rendu ici? Dans le but d'aider à jeter les bases du tarif; et l'honorable ministre des Finances, qui lui avait donné un tarif pour l'enrichir aux dépens du peuple du pays, n'a pas rougi de demander à la Chambre de voter une somme d'argent pour payer ses dépenses et une majorité complaisante a consenti à la chose. Ainsi, nous ne devons pas blâmer le ministre des Finances d'avoir adopté le tarif, car il n'en a pas porté tout à fait la responsabilité.

Quand je signalais les résultats inévitables que produirait l'imposition de droits élevés sur les matières premières, quand je disais que l'on détruirait ainsi le commerce d'exportation, on nous répondait: "Non, nous avons un remède dans le système des remises que nous mettrons en vigueur;" c'est-à-dire que par un système de remises, ils rendraient aux fabricants les droits qu'ils auraient payés sur les matières premières servant à la fabrication des articles qu'ils auraient exportés à l'étranger. Quand je demandai cet état, l'année dernière, on fit droit ma demande et que trouvais-je? Je vis qu'il s'était écoulé vingt et un mois depuis la mise en vigueur du programme soi-disant national jusqu'à la date de ma motion, et que le montant total que l'on avait payé en remises ét. it de \$15,397,10; et il y avait 213 réclamations, s'élevant à \$12,998 84, pour des boîtes de homard, articles qui ne figuraient pas parmi les produits fabriqués dans le pays, et qui, en conséquence, ne devaient pas faire partie des \$15,397. En faisant la déduction, j'ai trouvé que la somme totale payée aux fabricants au moyen de remises, sur les marchandises exportées, n'avait été que de \$2,380.26 pendant cette période de vingt et un mois. Même, \$634 de ce montant ont été remis sur du blé d'inde employé à fabriquer de l'amidon; \$275 sur de l'avoine que l'on a convertie en farine; \$550 sur des tourteaux de lin; \$49 sur du fil de fer employé à la construction des clôtures; \$34 sur du fer blanc employé à l'emboîtage des viandes, et \$836 sur de la fleur convertie en biscuit américain. Ainsi, la Chambre verra que pendant ces vingt et un mois, il n'y a pas eu un seul centin de remise payé à quelque grande industrie manufacturière de ce pays.

Je ne puis pas dire si les observations que j'ai faites à la dernière session ont porté le ministre des Douanes à se montrer un peu plus libéral sous ce rapport. Je suis certain, qu'avec la bienveillance qui le caractérise, l'honorable ministre renseignera la Chambre à ce sujet. Si mes observations ont produit cet effet, j'en suis heureux; mais l'honorable ministre n'a pas encore été assez loin, comme le prouve le fait de la diminution continue de nos exportations d'arti-

M. PATERSON (Brant)

cles fabriqués. Néanmoins, même en admettant que vous fassiez, sur les matières premières qui servent à la fabrication d'articles manufacturés, une remise égale au montant du droit payé, cela ne met pas le fabricant canadien en état de lutter avec ses rivaux.

Maintenant, prenons le fabricant de chaudières et de machines à vapeur. Il emploie une grande quantité de cuivre dans son industrie; il y a un droit de 30 pour cent qui protège le fabricant d'objets en cuivre au Canada. Ce fabricant fait exactement ce que font tous les autres fabricants: il profite du tarif, et met 30 pour cent ou 29 pour cent sur ses articles, juste assez pour exclure les articles étrangers. Ainsi un fabricant de machines et de chaudières à vapeur destinées à l'exportation, qui mêle à son cuivre des articles importés des États-Unis, se fera rembourser, sous forme de remise, le droit qu'il aura payé sur ces articles; mais lorsqu'il a à payer un montant égal à l'ouvrier en cuivre canadien, il n'a pas droit à un seul centin de remise. La Chambre s'apercevra que le fabricant a de grands désavantages.

Par ce système de remises on n'a pas réussi à faire disparaître la difficulté qui doit nécessairement, les ministres s'en sont eux-mêmes aperçus, nuire au commerce d'exportation des articles manufacturés. Je ne connais rien qui puisse donner une meilleure leçon de sagesse aux ministres que l'étude de faits qui se présentent à eux; cette leçon leur ferait abandonner le système qu'ils ont adopté d'embarrasser les industries de ce pays. Adoptons un tarif plus parfait et plus moderne, laissons les industries se protéger par leurs propres mérites, ne leur donnons d'autre avantage que celui qu'elles obtiendront d'une manière légitime, par le tarif du revenu qui, lorsqu'il était en vigueur, a, dans plusieurs cas, assuré aux fabricants une plus grande protection que celle dont ils jouissent maintenant; en tous cas, ce tarif de revenu leur donnerait à tous l'avantage qu'ils ont droit de demander, et que le peuple de ce pays leur concéderait volontiers.

Pour bien montrer comment fonctionne le tarif permettez-moi de donner aux honorables députés de la droite un exemple ou deux. J'ai pris la peine de m'assurer de quelques faits auprès d'un grand fabricant de la ville où je réside, et je déclare aux honorables ministres qu'il n'y a pas dans cette ville un seul fabricant de quelque importance qui ne soit pas mon ami personnel ou politique. Je dois leur avouer puisque c'est le cas, qu'ils sont certainement les adversaires déclarés de ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir et, naturellement, tous les fabricants ne peuvent pas être leurs amis; à tout événement, ils ne le sont pas dans cette ville. Pourquoi le seraient-ils? A l'exception de la raffinerie de sucre et d'une ou de deux autres industries, les fabricants ont-ils des motifs de se louer du tarif actuel? Quant aux fabricants de ma ville, ils n'en ont certainement pas. J'ai ici des états écrits d'une de nos plus grandes maisons, qui démontrent que l'année dernière, grâce à l'augmentation des frais de production due au tarif actuel, il lui a fallu payer sur ses matières premières, la somme de \$6,096.04 en sus des droits qu'elle aurait eu à payer en vertu du tarif Mackenzie. Cela montre l'exagération du coût qu'elle a été obligée de payer pendant un an sur des articles employés dans sa manufacture, en sus du montant qu'elle aurait eu à payer si l'ancien tarif eût été en vigueur, et cette maison fait un grand commerce d'exportation. C'est une maison qui, avant que le gouvernement actuel arrivât au pouvoir, faisait le commerce d'exportation avec les pays les plus éloignés, avec la Chine, la Russie et d'autres contrées; cependant son commerce avec l'étranger est lentement mais sûrement ruiné par l'opération du tarif actuel; je ne dis pas que l'inhabileté du ministre des Douanes contribue à produire ce résultat, mais je le crois.

J'ai des états semblables d'autres maisons; ces états ne sont pas écrits, on me les a donnés verbalement. L'une de ces maisons dit que le tarif lui fait payer \$5,000 de droits plus par année; une autre dit qu'elle en paie pour \$3,000. Et quel est le résultat de tout cela? Si le pays en